



## Vente groupée de services internet

Par **baillet**, le **25/02/2008** à **19:32**

BonjourrrnJe m'interroge sur la légalité de la vente groupée de plusieurs services dans le cadre des abonnements à un fournisseur d'accès Internet.rnEn fait je viens de lire le verso de ma facture Alice et j'y ai lu que deux services y avaient chacun un tarif.rnSur la première page il y a le montant de mon abonnement soit : 30 euros TTCrnSur la 2e page il est fait état de prix unitaire pour 2 services.rnle service adsl pour un montant de 15,94 TTCrnle service télévision pour un montant de 14,06 TTCrnMa première question est : est-ce de la vente par lot ?rnPuis-je n'acheter que le service adsl ?rnJe précise qu'il n'est pas fait mention d'un tarif pour le téléphone qui fait lui aussi partie de mon abonnement.rnrnJe précise que je ne suis pas éligible au dégroupé total.rnJe pose cette question car je n'ai pas de télévision et que je ne souhaite pas plus la regarder sur mon ordinateur.rnrnMerci pour votre réponse